

Département du Nord  
Arrondissement de LILLE

## Communauté de communes PEVÈLE

### EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

#### DELIBERATION CC\_2021\_165

L'an deux mille vingt-et-un, le 5 juillet à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à PONT-A-MARCQ, sous la présidence de Monsieur Luc FOUTRY, Président, pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 29 juin 2021, conformément à la loi.

#### OBJET :

#### Présents :

Luc FOUTRY, Président  
Marie CIETERS, 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente  
Bernard CHOCRAUX, 2<sup>ème</sup> Vice-Président  
Joëlle DUPRIEZ, 5<sup>ème</sup> Vice-Présidente  
Bruno RUSINEK, 6<sup>ème</sup> Vice-Président  
Arnaud HOTTIN, 7<sup>ème</sup> Vice-Président  
Nadège BOURGHELLE-KOS, 9<sup>ème</sup> Vice-Présidente  
Sylvain CLEMENT, 10<sup>ème</sup> Vice-Président  
Bernadette SION, 11<sup>ème</sup> Vice-Présidente  
Jean-Louis DAUCHY, 12<sup>ème</sup> Vice-Président

Didier DALLOY, Guy SCHRYVE, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Thierry BRIDAULT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Vincent LAVALLEZ, Olivier VERCRUYSE, Patrick LEMAIRE, Pascal FROMONT, Marion DUBOIS, Frédéric MINET, Régis BUE, Marcel PROCUREUR, Thierry DEPOORTERE, Paul DHALLEWYN, Sylvain PEREZ, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, Michel PIQUET, Gilda GRIVON, Frédéric SZYMCZAK, Valérie NEIRYNCK, Emmanuelle RAMBAUT, Luc MONNET, Michel MAILLARD, Jean-Paul VERHELLEN, Alain DUCHESNE, Alain BOS,

Hélène FOUACHE, Françoise RESZEL-MATHIS

#### Ont donné pouvoir :

Benjamin DUMORTIER, procuration à Marion DUBOIS  
Isabelle LEMOINE, procuration à Régis BUE  
Carine JOURDAIN, procuration à Ludovic ROHART  
Thierry LAZARO, procuration Marie CIETERS  
Didier WIBAUX, procuration à Marie CIETERS  
Jean-Luc LEFEBVRE, procuration à Olivier VERCRUYSE

#### Absents excusés :

Michel DUPONT, remplacé par sa suppléante Hélène FOUACHE  
François-Hubert DESCAMPS, remplacé par sa suppléante Françoise RESZEL-MATHIS  
Odile RIGA, Vinciane FABER, Yves LEFEBVRE, Jean-Luc LEFEBVRE

Secrétaire de Séance : Sylvain PEREZ

#### COMMISSION 6 CULTURE-TOURISME- SPORTS

*Signature d'une  
convention de gestion  
et d'entretien du Plan  
Départemental des  
Itinéraires de  
Promenades et de  
Randonnées*

#### Présents à l'ouverture de la séance :

Titulaires présents : 41

Suppléants présents : 2

Procurations : 6

Nombre de votants : 49



**COMMISSION 6**

**CULTURE – TOURISME - SPORTS**

***Signature d'une convention de gestion et d'entretien du Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées***

Le Conseil Communautaire,

Dans le cadre de la compétence « TOURISME »,

Considérant que la Communauté de communes Pévèle Carembault est compétente pour l'entretien des sentiers de randonnée inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR)

Considérant que dans le cadre de sa politique Tourisme Environnement et Ruralité des itinéraires de randonnée pédestre, VTT et équestre,

Et que l'entretien de ces sentiers est assuré par la Communauté de communes, moyennant une participation financière du Conseil départemental d'un montant maximum de 4 137 €.

Considérant que, pour la Communauté de communes Pévèle Carembault, les itinéraires de randonnée concernés sont les suivants :

Circuit des onze clochers	GONDECOURT/CHEMY
Circuit des Naviettes	HERRIN
A l'Orée du Bois	LA NEUVILLE
Des basses terres aux hauteurs de Pévèle	BERSEE
De la voie romaine au Paris-Roubaix	CAMPHIN-EN-PEVELE
Circuit de la Commanderie	COBRIEUX
Circuit des osiers	CYSOING
Circuit d'Aigremont	ENNEVELIN
Circuit du Fourneau	ENNEVELIN
La Plaine de Pévèle	MERIGNIES
Circuit de Moncheaux	MONCHEAUX
Circuit de Mons-en-Pévèle	MONS-EN-PEVELE
Circuit du Rau de Rufaluche	MOUCHIN
Circuit du Moulin de Vertain	TEMPLEUVE
Circuit du Sautoir Hagué	CAMPHIN EN CAREMBAULT
Sentier de l'arbre échelle	OSTRICOURT
Chapelle de Coutiches	COUTICHES
Les voyettes de Nomain	NOMAIN

Où l'exposé de son Président,

**DECIDE (par 49voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 49 VOTANTS)**

- D'autoriser son Président à signer la convention de gestion et d'entretien du Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées avec le Conseil départemental du Nord.
- D'autoriser son Président à signer tout document y afférant.

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

Le Président

Luc FOUTY

